



Négociations du commerce des services de la SADC

Liste des engagements de l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud présente ci-après sa liste des engagements dans le cadre du Protocole de la SADC sur le commerce des services. Cette liste couvre les services de construction et les services énergie

Cette offre ne peut être interprétée comme offrant de quelque manière la privatisation des entreprises publiques ou comme empêchant l'Afrique du Sud de réglementer les services publics et privés afin de répondre aux objectifs de politique nationale.

Modes de livraison: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations d'accès au marché	Limitations de traitement national	Engagements supplémentaires
II. ENGAGEMENTS SPECIFIQUES AUX SECTEURS			
1. SERVICES COMMERCIAUX			
A. Services professionnels			
(d) Services architecturaux (CPC 8671)	1) Pour les plans de construction de 500 mètres carrés et plus les services d'un architecte inscrit localement doivent être utilisés. 2) Pour les plans de construction de 500 mètres carrés et plus les services d'un architecte inscrit localement doivent être utilisés. 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	
(e) Services d'ingénierie (CPC 8672) y compris les services liés à l'énergie suivants : (i) Services de conseils et de consultation d'ingénierie (CPC 86721) (ii) Services de conception en ingénierie pour des installations mécaniques et électriques de bâtiments (CPC 86723)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	
(f) Services d'ingénierie intégrée engineering services (CPC 8673) y	1) Néant 2) Néant	1) Néant 2) Néant	

Modes de livraison: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations d'accès au marché	Limitations de traitement national	Engagements supplémentaires
compris les services liés à l'énergie suivants : i) Services d'ingénierie intégrés pour les projets clefs en main d'infrastructures de transport (CPC 86731) ii) Services d'ingénierie intégrés pour la construction de projets de fabrication clés en main (CPC 867	3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	
(g) Services de planification urbaine et d'architecture paysagère (CPC 8674)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	
F. Autres services commerciaux			
c) Services de conseil en gestion (CPC 865**) d) Services liés au secteur du conseil en gestion (CPC 866**) e) Services d'essais et d'analyses techniques (CPC 8676*) - y compris les services liés à l'énergie suivants : i) Services de contrôle et d'analyse de la composition et de la pureté (CPC 86761)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	

Modes de livraison: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations d'accès au marché	Limitations de traitement national	Engagements supplémentaires
<p>h) Services liés à l'exploitation minière (CPC 883) y compris les services liés à l'énergie suivants :</p> <p>i) Travaux de préparation du site pour l'exploitation minière (CPC 5115)</p> <p>i) Services liés à la fabrication (CPC 884 + 885), y compris les services liés à l'énergie suivants :</p> <p>i) Fabrication de coke, de produits pétroliers raffinés et de combustible nucléaire (CPC 884)</p> <p>m) Services de conseil scientifique et technique dans le domaine du génie (CPC 8675*), y compris les services suivants dans le domaine de l'énergie :</p> <p>i) Services de prospection géologique, géophysique et scientifique (CPC 86751)</p> <p>ii) Services d'arpentage souterrain (CPC 86752)</p> <p>iii) Services d'arpentage de surface (CPC 86753)</p> <p>iv) Services de cartographie (CPC 86754)</p>			
	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p>	

Modes de livraison: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations d'accès au marché	Limitations de traitement national	Engagements supplémentaires
	3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	
3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET LIES A L'INGENIERIE			
A. Travaux généraux de construction de bâtiments (CPC 512)	1) Non consolidé*	1) Non consolidé*	
B. Travaux généraux de construction pour le génie civil (CPC 513), y compris les services liés à l'énergie suivants :	2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	
i) Pour les pipelines longue distance, les lignes de communication et les lignes électriques (CPC 5134)			
ii) Pour les canalisations et câbles locaux ; ouvrages auxiliaires (CPC 5135)			
iii) Pour les constructions destinées à l'exploitation minière et à la fabrication (CPC 5136)			
C. <u>Travaux d'installation et de montage</u> (CPC 514 +516) Y compris les services liés à l'énergie suivants :			

Modes de livraison: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations d'accès au marché	Limitations de traitement national	Engagements supplémentaires
i) Travaux de construction d'appareils à gaz (CPC 5163) ii) Autres travaux de construction électrique (CPC 51649) D. Travaux d'achèvement et de finition des bâtiments (CPC 517)			
E. Autres services a) Travaux de préremontage sur les chantiers de construction (CPC 511) b) Travaux de construction spécialisés (CPC 515) c) Services de location de matériel de construction ou de démolition de bâtiments ou d'ouvrages de génie civil, avec opérateur (CPC 518)	1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	
4. SERVICES DE DISTRIBUTION			
B. Services du commerce de gros (CPC 622) y compris les services liés à l'énergie suivants : i) Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits connexes (CPC 62271) C. Services de vente au détail (CPC 632), y compris les services liés à l'énergie suivants :	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans la section horizontale	

Modes de livraison: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations d'accès au marché	Limitations de traitement national	Engagements supplémentaires
i) Ventes au détail de fioul, de gaz en bouteille, de charbon et de bois. (CPC 63297)			
6. SERVICES ENVIRONNEMENTAUX			
(Toutes les entrées dans ce secteur sont limitées aux services de conseil uniquement.) D. Autres services environnementaux- y compris les services liés à l'énergie suivants : (i) Services d'épuration des gaz d'échappement (CPC 9404)	1) Néant 2) Néant 3) Néant. 4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans la section horizontale	1) Néant 2) Néant 3) Néant. 4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans la section horizontale	

Codage : Les chiffres indiqués dans chaque engagement sectoriel sont des références à la Liste de Classification sectorielle des services (MTN.GNS/W/120) – W 120 et la Classification des produits centrale provisoire des Nations Unies de (CPC).

+ Une partie d'un item

* Non consolidé pour cause de non faisabilité